



COMITÉ RÉGIONAL
D'ÉQUITATION
D'ILE DE FRANCE

Rapport de Gestion

Exercice 2009/2010

Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 6 janvier 2011

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2010 qui vous ont été adressés se caractérisent par les données suivantes :

- Recettes d'exploitation	1 923 446 €
- Charges d'exploitation	2 334 451 €
- Résultat net comptable	<411 005> €
- Prévisionnel	<458 751> €

ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

➤ PRODUITS 2009/2010

Le total des produits est de **1 923 446 €** selon la répartition suivante :

Fonctionnement du CREIF :

984 320 € de subventions

92 745 € de recettes concours

33 700 € de produits exceptionnels

1 768 € de produits de gestion courante

-24 083 € d'encours de production (salaires antérieurs au 31 août 09 / organisation Championnat d'Europe)

252 € de produits financiers

93 316 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux

Événement exceptionnel : Championnat d'Europe

587 721 € de recettes (exposants et entrées)

153 707 € de subventions

L'augmentation des produits pour le fonctionnement du CREIF est due à :

- la part fédérale sur le produit des licences (102 000 licences délivrées en 2010) soit +20 000 €
- aux recettes Concours sur les championnats régionaux organisés par le CREIF à Fontainebleau (engagements, exposants, partenariats commerciaux) soit + 42 000€

CRE Ile de France
56, rue des Renaudes
75017 PARIS

Tél 01 47 66 10 03 - Fax 01 42 67 08 51
www.cheval-iledefrance.com - creif@cheval-iledefrance.com
SIRET 438 658 700 00010 NAF 9312Z

- aux produits exceptionnels (subvention CROC datant de 2008 et perçue en 2010 +9 000€ / régulations subventions CR IF +26 367€ et CNDS -1 667€) soit + 33 700 €

➤ **CHARGES 2009/2010**

Les charges représentent un total de **2 334 451 €** réparties comme suit :

Fonctionnement du CREIF :

170 119 € d'achats et charges externes

476 739 € de charges spécifiques

6 382 € d'impôts et taxes

165 811 € de masse salariale

57 688 € de charges sur exercice antérieur

8 372 € de charges exceptionnelles

51 215 € de dotation aux amortissements

Événement exceptionnel : Championnat d'Europe

1 195 181 € de charges directes

63 050 € de dotation aux amortissements (obstacles et aménagements)

46 579 € de salaires

➤ **COMMENTAIRES SUR LES DIFFERENTS POSTES**

- Les charges externes

Les charges externes s'élèvent à 170 119 € soit une diminution de 13 603 € par rapport au prévisionnel.

Les dépenses ont été moindres pour les postes des frais de déplacements, de la téléphonie et des frais postaux ainsi que pour les actions de communication et publicité. Elles ont notamment été fortement réduites grâce au renouvellement du contrat de sous traitance et de la modification du routage des Infos du CREIF.

En revanche, le poste honoraires a doublé en raison de consultations plus nombreuses (expert comptable – commissaire aux comptes – conseil juridique) demandées notamment dans le cadre de la fusion avec l'Union équestre.

Les frais de représentation et de réception sont restés conformes à ceux de l'année précédente, en augmentation de 20% par rapport aux prévisions.

- Les charges spécifiques s'élèvent à 476 739 € soit une diminution de 40 587 € par rapport au prévisionnel.

Le sous total A « Commissions » présente une moindre dépense de 10 000€ qui recouvre :

- Moins 72 000€ pour certaines commissions qui n'ont pas réalisé la totalité de leurs projets sur l'exercice (Amazone, Animation, Equifeel, Para équestre, Voltige) ; La commission DRESSAGE n'avait pas pour des raisons de calendrier d'organisation de championnat régional amateur sur cet exercice.
- Moins 7 000€ pour le séminaire a été réduit car l'édition 2010 à l'ENV de Maisons-Alfort a été moins onéreuse que prévu.

CRE Ile de France
56, rue des Renaudes
75017 PARIS

Tél 01 47 66 10 03 – Fax 01 42 67 08 51
www.cheval-iledefrance.com - creif@cheval-iledefrance.com
SIRET 438 658 700 00010 NAF 9312Z

- Plus 55 000€ pour la commission CSO qui présente un solde de 80 272 € mais il faut y rattacher les Recettes Concours CSO pour 60 000€ dans la présentation des produits courants de fonctionnement alors qu'elles n'étaient pas prévu à ce niveau. Cette commission a donc également moins dépensé que prévu.

Globalement, à part la commission Courses qui est en dépassement de consommation, toutes les commissions ont sous consommé à hauteur de – 70 000€ soit près de 25% de la dotation de ce poste.

Le sous total B présente également une sous consommation de 31 000€ due essentiellement à l'exercice 2009/10 équilibré de l'Union équestre qui n'a eu besoin de mobiliser que 20 000€ des 50 000€ votés pour sa subvention.

- Les charges exceptionnelles et sur exercice antérieur s'élèvent à 66 060 € réparties comme suit :
30 069 € pour 2 factures concernant le CICO 2009
3 347 pour des frais divers et de caisse
15 460 € pour un défaut de provision sur les locations de terrains du Grand Parquet (organisations des championnats régionaux 2009)
8 803 € de régulation pour une erreur sur le résultat financier de 2009
8 372 € pour le règlement d'une facture pour la préparation du CICO 2010
- Les postes salaires et charges pour 165 811 € en nette diminution par rapport au montant prévisionnel.

⇒ **Le fonctionnement courant du CREIF présente donc un résultat positif de 152 378 €. (pour 26 915 € au prévisionnel)**

L'événement exceptionnel Championnat d'Europe présente quant à lui **un déficit de 563 383 €** soit 77 717 € de plus que le prévisionnel annoncé en janvier 2010 à l'occasion de l'AGO. Ce déficit s'est accru au fil des mois depuis la présentation du budget prévisionnel de l'événement à la fin de l'exercice 2008/09 jusqu'au budget réalisé finalement en janvier 2010. L'AGO a régularisé ce déficit lors de l'approbation du budget prévisionnel 2009/10 ; le déficit soumis à l'approbation des comptes 2009/10 est donc encore en augmentation de près de 80 000€.

⇒ **Le résultat cumulé du fonctionnement du CREIF avec celui de l'événement exceptionnel du Championnat d'Europe est donc déficitaire de 411 005 €. (pour -458 751 € au prévisionnel)**

Affectation du résultat

Nous vous proposons de reporter le déficit de l'exercice 2009/10 en diminution du report à nouveau qui passerait à 53 226 € (464 231 € solde – 411 005 € déficit).

J'arrive au terme de la présentation du compte de gestion et suis prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole à Monsieur PIOCHAUD, notre commissaire aux comptes.

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2009/2010
- Votre quitus pour cette gestion

Jean Luc AUCLAIR,
Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France